

ANNEXE XXI

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES À L'UTILISATION DE BITUME LORS D'OPÉRATIONS DE RÉFECTION OU DE CRÉATION DE VOIRIE

Formulaire à envoyer par courriel à environnement@gouv.mc ou par voie postale à : Direction de l'Environnement 3, avenue de Fontvieille, 98000 Monaco.

LE DÉCLARANT

Nom, Prénom ou Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Année des données déclarées : _____

- **Quantité (en tonne) de bitume épanchée sur la chaussée :**

- **Si disponible, indiquer la technologie utilisée pour la production du bitume ainsi que le type de dépoussiérage utilisé dans l'installation de production ou donner le contact de la ou les société(s) productrice(s) du bitume :**

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet de l'entreprise, le cas échéant :

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.